

Chaque année, le **Rotary Club de Namur** permet à plusieurs jeunes de Namur et de ses communes limitrophes de **découvrir le monde**, d'acquérir de **nouvelles compétences** et d'ainsi **parfaire leur éducation** pour devenir de **meilleurs citoyens du monde**.

Que vous soyez étudiants et désireux de partir quelques semaines ou une année à l'étranger ou que vous soyez parents désireux d'encadrer au mieux votre enfant, vous trouverez ici toutes les informations utiles relatives aux différents programmes « jeunesse » du Rotary.

Le Rotary Club de Namur encadre les jeunes qui le souhaitent dans trois types de programmes bien distincts. Le [SHORT TERM EXCHANGE PROGRAM \(STEP\)](#) offre aux jeunes des opportunités de vacances de courte durée. Avec les [STAGES](#), les jeunes diplômés peuvent participer à un programme d'échange pouvant durer jusqu'à 6 mois.

Mais le programme jeunesse du Rotary qui fait briller les yeux des jeunes est incontestablement le **ROTARY YOUTH EXCHANGE PROGRAM (RYEP)**. Ce programme d'échange long terme du Rotary est le plus ancien programme d'échange d'envergure au monde. Réputé mondialement pour permettre des échanges de jeunes durant une année scolaire, ce programme est le fleuron du Rotary International mais également le programme auquel le Rotary Club de Namur et sa Commission Jeunesse consacre le plus d'énergie et d'investissement.

Pour postuler à un de ces programmes et plus particulièrement au programme d'échange de jeunes (RYEP), merci de lire attentivement les informations présentées dans les onglets visés par le programme jeunesse. Vous y découvrirez l'âme du projet et les procédures à suivre pour devenir étudiant d'échange du Rotary.

Sachez enfin, petite précaution oratoire oblige, que les Rotary Clubs sont tous de facto mixtes, même si certains comme le nôtre n'ont pas encore accueilli de femmes en leur sein. Les notions et fonctions qui seront abordées ci-après et qui visent bien évidemment des personnes des deux genres seront écrites de manière neutre, au masculin, non par stigmatisation mais par facilité de rédaction et de lecture. Nous vous remercions par avance pour cette double lecture.



## L'HISTOIRE DU RYEP

Depuis 1972, les étudiants et les familles d'accueil ont élargi leurs horizons grâce au Rotary Youth Exchange Program. Plus de 80 pays et plus de 8 000 étudiants participent chaque année au programme qui est administré au niveau régional par les districts du Rotary et au niveau local par les Rotary Clubs.

Les premiers échanges documentés remontent à 1927, lorsque le Rotary Club de Nice, en France, a initié des échanges avec des étudiants européens. Les échanges entre les clubs de Californie, puis de tous les États-Unis et des pays d'Amérique latine ont commencé en 1939 et les activités d'échange se sont étendues à l'est des États-Unis en 1958.

En 1972, le conseil d'administration du Rotary International a accepté de recommander le programme d'échange de jeunes aux clubs du monde entier comme activité internationale promouvant la paix et la compréhension mondiales.

Après une année d'échange, les jeunes qui ont participé à ce programme sont unanimement d'accord pour dire que le monde leur apparaît comme étant plus petit. Plus petit et plus convivial, surtout lorsque nous découvrons et apprenons que tous les citoyens du monde, quels que soient leur nationalité, désirent les mêmes choses de base : un environnement sûr et confortable qui permet une vie riche et satisfaisante pour eux et leurs enfants.



## UNE ANNÉE NORMALE MAIS PAS TANT QUE ÇA

En offrant à des milliers de jeunes la possibilité de rencontrer des gens d'autres pays et de découvrir leurs cultures, le Rotary Youth Exchange Program sème ainsi les graines d'une vie de compréhension internationale.

Durant l'année d'échange, les jeunes vont à l'école dans une communauté locale, en plus de participer aux activités du Rotary et aux fonctions civiques. En même temps, ils se feront de nouveaux amis, découvriront des endroits passionnants et vivront des aventures qui prendront toute une vie à raconter.

Le programme d'échange de jeunes du Rotary est reconnu par les participants, les parents et les écoles comme le meilleur programme d'échange d'étudiants au monde. Il est le plus grand de ce type et est soutenu par des Rotariens attentionnés et dévoués qui fournissent l'infrastructure du programme. Vous resterez avec trois ou quatre familles d'accueil qui ont été accréditées par le Rotary. Ces familles sont bénévoles. Elles vous accueilleront et prendront soin de vous, superviseront votre année et vous feront découvrir leur culture et leur mode de vie. Vous ferez partie de ces familles et de leur communauté.



## APPRENDRE À GRANDIR

Les découvertes que les étudiants d'échange seront amenés à faire changeront à jamais leur manière de voir le monde. Durant cette année d'échange, nombreuses seront les difficultés, les challenges et les découvertes qu'il leur faudra assimiler :

- Découvrir une nouvelle cuisine, une nouvelle culture et une nouvelle façon de vivre.
- Suivre une année d'études en secondaire, comme n'importe quel élève de votre pays hôte.
- S'exprimer avec aisance dans une nouvelle langue.
- Apprendre beaucoup sur eux-mêmes.
- Gagner en confiance et en autonomie.
- Être un ambassadeur de la Belgique en témoignant aux personnes qu'il rencontreront dans votre pays d'accueil de votre culture et de vos idées.
- Aider à rapprocher le monde.
- Se faire de bons amis originaires du monde entier.

Ce programme qui expose les jeunes à des cultures tellement différentes de la leur est au yeux du Rotary International un formidable vecteur de compréhension mutuelle des peuples et donc de paix.



## COMMENT EST STRUCTURÉ LE RYEP ?

Le monde rotarien est divisé en districts. Chaque district comprend plus ou moins 70 Rotary Clubs. La Belgique est divisée en 4 districts. Le district auquel le Rotary Club de Namur appartient est le district 2160, ou D2160. Ce district couvre les Provinces de Liège et de Luxembourg, une bonne partie de la Province de Namur ainsi que le Grand-Duché de Luxembourg. C'est le plus grand district belge en terme de territoire mais également en terme d'étudiants d'échange. Sur les 200 à 220 étudiants belges qui participent chaque année au programme d'échange du Rotary, entre 75 et 110 étudiants viennent du district 2160.

Chaque district est présidé par un **Gouverneur** qui change chaque année, comme c'est le cas pour le **Président** de chaque Rotary Club. Au sein de chaque district, le responsable jeunesse du district est le **Chairman** qui reste en fonction plusieurs années. C'est le chairman qui, in fine, valide tous les dossiers. C'est lui le « grand chef » de chaque étudiant qui part et de chaque étudiant qui arrive.

Chaque district est divisé en zones. La zone 8 est la zone namuroise qui comprend les sept Rotary Clubs dits namurois : Namur, Namur-Citadelle, Namur-Confluent, Namur-Val Mosan, Gembloux, Auvélais-Basse-Sambre et Profondeville.

Au sein de chaque club, il existe une commission jeunesse composée de Rotariens et présidée par le **YEO**, le Youth Exchange Officer. Il s'agit là d'une notion qui vous sera très vite familière si vous vous engagez dans le processus d'échange. Le YEO est en effet le responsable de la commission jeunesse du club qui aura à gérer les dossiers des jeunes qui partiront en échange, des jeunes qui arriveront en échange ainsi que des relations avec les familles.

Le YEO actuel du Rotary Club de Namur est **Olivier MOINET**. Il est secondé dans ses missions par un vice-Président, **Axel BRONCHART**, et par de nombreux conseillers, tous Rotariens, qui veilleront au bien-être de nos étudiants d'échange et de leurs familles. C'est au YEO que vous devrez envoyer vos candidatures au programme d'échange.

Au sein du programme, tout étudiant fait partie du **YEP** (Youth Exchange Program) ou **RYEP** (Rotary Youth Exchange Program). L'étudiant qui part à l'étranger en échange est ce qu'on appelle un **OUTBOUND** alors que l'étudiant qui arrive chez nous en échange est un **INBOUND**. Une fois rentré dans son pays d'origine, chaque étudiant d'échange devient alors un **REBOUND**.



## COMBIEN DE TEMPS DURE L'ANNÉE D'ÉCHANGE ?

Le programme couvre une année scolaire, le plus souvent de mi-août à début juillet. Les participants poursuivent leur scolarité à l'étranger et vivent dans plusieurs familles d'accueil. Contrairement à d'autres programmes de même durée, le programme d'échange du Rotary n'est pas un programme de formation linguistique.

Le but ultime est la découverte humaine et culturelle et non l'apprentissage d'une langue, même si nos jeunes reviennent quasi tous bilingues.

La toute grande majorité des étudiants d'échange vont au bout de leur échange. Il existe toutefois toujours quelques jeunes qui ne parviennent pas à s'adapter ou ne respectent pas les règles mises en place dans le cadre de ce programme. Nous en reparlerons plus tard.

Comme il s'agit d'un programme d'échange, chaque jeune implique inévitablement sa famille qui devra accueillir un étudiant et devra également trouver deux autres familles d'accueil (pas d'affolement, on trouve toujours).

Pour participer à ce programme, les parents comme les jeunes s'engagent donc à respecter leur part de contrat. En cas de retour anticipé pour motifs volontaires ou raisons disciplinaires, les parents naturels ainsi que les deux autres familles devront toujours assumer leur partie du contrat, soit héberger un jeune étudiant d'échange au sein de leur famille. Ce n'est donc pas une candidature à poser à la légère.



## COMBIEN COÛTE UNE ANNÉE D'ÉCHANGE ?

Le programme d'échange du Rotary est très certainement le moins cher de tous les programmes d'échange. Cela est lié au fait que la structure Rotary est totalement bénévole et que le Rotary consacre même une partie de ses ressources, plus ou moins 1.500€ par étudiant, pour financer une partie des frais liés au programme.

Néanmoins, partir vivre une année à l'étranger n'est pas gratuit. On peut estimer le coût total de l'échange à un montant variant entre 4.500 à 8.000€, en fonction du pays de destination. Ces différences peuvent être justifiées par la distance, le type d'assurance, le voyage de fin de séjour imposé par le district hôte ou encore tout autre voyage supervisé par le Rotary que l'étudiant d'échange souhaitera probablement faire durant l'année d'échange.

### INSCRIPTION AU DISTRICT

Les frais de dossier s'élèvent à 850€ et couvrent tous les frais de formation du jeune candidat à l'échange ainsi que la fourniture du blazer qui est obligatoire, des cartes de visite, des coûts du week-end de formation et d'autres petites dépenses. Après acceptation du dossier de candidature, un premier acompte de 450€ est à payer pour la fin du mois de septembre. Le solde de 400€ devra être versé avant les vacances de Pâques. Ce forfait ne couvre pas les frais de billet d'avion, ni ceux liés à l'obtention du passeport, de l'assurance ou du visa d'un an. Par contre, ces 850€ sont bien repris dans l'estimation variant entre 4.500€ et 8.000€.

### VOL, PASSEPORT ET VISA

L'achat du billet d'avion aller-retour modifiable et valable pendant un an est obligatoire et est logiquement à charge de l'étudiant. Il en va de même pour les frais d'obtention du passeport et du visa qui sont variables selon le pays de destination, tout comme le prix du billet d'avion.

### FONDS D'URGENCE

Une somme équivalente à environ 400€ devra être consignée sur un compte dès l'arrivée dans le club d'accueil. Elle reste propriété de l'étudiant et est destinée à parer au plus pressé en cas d'incident éventuel.

### DÉPENSES PERSONNELLES

Il faut veiller à ce que l'étudiant qui part soit convenablement habillé et équipé. Il faut aussi veiller à ce qu'il prenne avec lui quelques cadeaux pour les familles d'accueil. Les pays asiatiques et latino-américains y sont particulièrement sensibles.

Chaque jeune est accueilli au sein d'une famille qui le considérera comme son propre enfant. Il sera donc nourri et logé. Il n'aura pas non plus à assumer ses frais de scolarité. De plus, il recevra plus ou moins 70€ par mois pour ses dépenses personnelles, ce qui équivaut finalement aux frais de dossier du district. Mais un étudiant n'étant pas l'autre, vous devrez peut-être envisager un petit budget argent de poche pour des dépenses imprévues (smartphone perdu, vêtements, chaussures) ou socialement souhaitable (sports, loisirs, concerts). Il reviendra à chaque famille d'analyser ce poste au regard de ses habitudes et de ses possibilités.



## VOYAGES ORGANISÉS PAR LE ROTARY

De nombreux districts rotariens hôtes organisent, en fin de séjour et/ou durant l'année, un ou plusieurs voyages. Ces voyages sont le plus souvent facultatifs sauf dans dans quelques pays où le voyage est obligatoire. Le coût en est très variable et peut osciller entre 750 et 4.000€ selon le pays de destination. C'est précisément ce poste qui fait varier le coût d'une année de 4.500€ à 8.000€. S'il ne nous est pas possible de nous positionner sur la participation du jeune à ces voyages, nous les encourageons toutefois très fortement à y participer car ils sont l'occasion pour chaque étudiant d'échange de découvrir le pays tout en passant des journées exceptionnelles en compagnie d'autres étudiants d'échange.

## ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT INBOUND

La famille, dite famille de référence, qui envoie son enfant est aussi une des trois familles d'accueil du jeune qui séjournera une année sur le sol belge. Cette famille est même le plus souvent la première famille d'accueil. Elle prendra en charge tous les frais de scolarité de l'étudiant Inbound pour toute l'année scolaire, comme ceux de son propre enfant s'il était encore là, en ce y compris les frais de transports le conduisant à l'école et le ramenant à la maison.

Chaque famille d'accueil assurera les frais d'hébergement et ceux occasionnés par les activités familiales. Chaque famille devra considérer son étudiant d'échange comme son propre enfant et le traiter sur pied d'égalité par rapport aux éventuels autres enfants de la fraterie. N'oubliez pas qu'il en ira de même pour le jeune qui sera accueilli à l'étranger par trois familles qui, elles aussi, le traiteront comme un membre à part entière de leur famille.



## AUTRES ASPECTS FINANCIERS

Il ne faut pas gâter exagérément l'étudiant Inbound mais nous vous remercions par avance de faire votre maximum pour qu'il se sente accueilli et attendu dans votre famille. Il faut agir avec lui comme avec ses propres enfants, en tenant compte de la somme de 70€ d'argent de poche que le jeune percevra mensuellement de son Rotary Club hôte.

La famille n'a pas à payer les déplacements que l'étudiant fait en dehors d'elle. Ces dépenses devront être prises en charge soit par le Rotary Club, s'il s'agit d'une activité du Club ou du District, soit par l'étudiant lui-même, avec ses fonds propres, s'il s'agit d'une activité ou d'un voyage privé ou organisé par le ROTEX ou par la commission en charge des grands voyages en Europe. Bien évidemment, rien ne vous empêche de prendre ces frais en charge si vous en avez envie, mais rien ne vous y oblige non plus. Chacun agira en fonction de ses propres réalités.

Il est également important de préciser que les déplacements des étudiants d'échange en Belgique comme à l'étranger doivent faire l'objet d'autorisations. Selon le type de déplacement envisagé, ces autorisations devront être sollicitées auprès de la famille d'accueil, de la famille d'origine de l'étudiant, du YEO de son Club ou encore du Chairman du District 2160.

La famille belge continuera à recevoir les allocations familiales pour son enfant qui séjourne à l'étranger.

Les étudiants, tant Inbounds que Outbounds, seront convoqués à des réunions d'informations obligatoires. Les frais de ces réunions sont compris dans le forfait. Les familles d'accueil seront également conviées à certaines réunions mais à leurs propres frais.



## QUI PEUT POSTULER AU PROGRAMME D'ÉCHANGE ?

Tous les jeunes qui sont âgés de 15 à 19 ans peuvent postuler au programme d'échange. Sans discrimination aucune. Le Rotary veille toutefois à ce que les candidatures soient déposées par de bons élèves, avec de bons points lors des derniers bulletins de décembre et juin.

Vu que les étudiants ne partent qu'après la fin de secondaire, il serait hautement problématique de mettre en place un échange pour un élève qui serait susceptible de rater son année. Cela voudrait dire que le jeune ne pourrait pas partir mais que la famille de ce jeune devrait par contre toujours accueillir un jeune venant de l'étranger. Le Rotary ne souhaite pas prendre ce risque.

Chaque candidature est donc étudiée attentivement par la Commission Jeunesse de notre club, comme c'est le cas dans tous les Clubs de tous les pays au monde.

Vous l'aurez compris, l'âge est donc un critère clé, surtout pour les jeunes étudiants belges qui ne partent qu'au terme de leurs études secondaires. Il n'est donc pas rare d'avoir des jeunes de plus de 18 ans qui postulent. Or, chaque pays a ses propres règles en matière d'accueil, très souvent en fonction des conditions d'accès au sein des établissements scolaires.

La Floride par exemple refuse les candidatures de jeunes déjà diplômés du secondaire alors que d'autres états américains refusent purement et simplement les plus de 18 ans. Certains pays sont même plus stricts. Faites donc bien vos calculs avant de rêver à une destination qui ne pourra de toute façon pas vous être octroyée. La date à prendre en compte est la date d'arrivée sur le sol étranger moins un jour. Autant vous dire que ça peut être très délicat si vous êtes nés avant le 15 août, période habituelle des départs pour le pays d'accueil. Toutes les destinations ne seront donc pas possibles pour les jeunes nés après le 15 août.

Pour l'Australie, le Canada, la Nouvelle Zélande, l'Afrique du Sud et le Japon, les candidats doivent avoir moins de 18 ans. Pour les USA, les jeunes doivent avoir moins de 18 ans ou de 18 ½ ans selon les états. Pour l'Amérique du Sud, il faut avoir moins de 19 ans et pour les autres pays, moins de 18 ½ ans.

Voici la liste des pays avec lesquels notre district a des contacts réguliers. Si toutefois un pays vous intéresse et n'est pas repris sur cette liste, pour autant que ce ne soit pas un pays à risques, vous pouvez toujours contacter le responsable du club afin de voir si des échanges sont possibles avec le pays demandé.

Chaque candidat reçoit la possibilité de choisir trois pays dans lesquels il souhaiterait éventuellement séjourner mais doit également choisir deux langues différentes.

Exemple : USA – CANADA – ARGENTINE = anglais & espagnol.

Malgré cette possibilité offerte, rien ne garantit que le candidat pourra se rendre dans un des trois pays de son choix. Une destination peut également être annulée ou modifiée pour des raisons de manque de sécurité dans le pays attribué.

Dans tous les cas, ne restez pas braqués sur un seul pays. La plupart des jeunes choisissent les Etats-Unis et le Canada. Et pourtant, sur base de notre très grande expérience, ce sont les échanges en Asie et en Amérique latine qui sont les plus appréciés par les jeunes à leur retour. Mettez donc de côté le mythe américain. Il est clairement dépassé.



### **LISTES DES PAYS ACTUELLEMENT DISPONIBLES POUR L'ÉCHANGE**

Europe : Allemagne, Espagne, Finlande, Italie, Russie

Afrique : Afrique du Sud (Départ en juillet - Max 18 ans), Zimbabwe (max 18 ans)

Pays anglo-saxons : Australie (max 17,5 ans), Nouvelle-Zélande (max 17,5 ans), USA et Canada (max 18 ans)

Amérique latine : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur (coûts additionnels +/- 400€), Mexique, Pérou

Asie : Corée du Sud, Inde (Départ en juillet), Indonésie, Japon (connaissances linguistiques basiques demandées - Max 17 ans), Taiwan, Thaïlande







## QUAND ET COMMENT POSTULER ?

Après avoir terminé et réussi sa cinquième année d'humanité, et après l'obtention de son bulletin, le candidat peut contacter le Rotary Club de sa région et entamer les démarches suivantes :

1. Adresser une lettre de candidature et de motivation au YEO du Club.
2. Demander une rencontre avec le YEO qui expliquera alors au jeune la philosophie d'un échange via le Rotary International.
3. Le YEO lui remettra alors un document appelé Initial Application Form ou IAF que l'étudiant complètera et rendra avec une copie de son bulletin scolaire.
4. Si les candidatures sont trop nombreuses et étant donné que chaque club certifié ne peut accepter que 1, 2 ou 3 candidats, une sélection devra se faire et sera motivée par l'ordre d'entrée des candidatures ainsi que par les motivations de chaque candidat à l'échange.
5. Chaque candidat devra obligatoirement participer à toutes les séances de préparation, d'information et de formation qui se dérouleront tout au long de l'année scolaire qui suivra le dépôt de sa candidature. Il y aura environ cinq séances réparties sur l'année dont un week-end complet.
6. Chaque étudiant devra compléter un dossier en y indiquant diverses informations personnelles, des informations sur les familles également ou encore des données médicales et dentaires. Ce dossier sera à compléter en ligne sur le site du Rotary. Le lien ainsi que les codes d'accès et mots de passe seront attribués envoyés le YEO à chaque étudiant candidat.



## LES FAMILLES ET L'ÉCOLE DE L'ÉTUDIANT INBOUND

La famille référente qui envoie son enfant, aidée éventuellement par le YEO de son Rotary Club parrain, s'engage à trouver au moins trois familles pour accueillir l'étudiant étranger. Elle doit elle-même être une de ces trois familles. Le choix de ces familles doit être compatible avec l'école (une seule) qui sera fréquentée par l'étudiant d'échange inbound. Il est vivement conseillé de tenir compte des distances et des moyens de transport dans la sélection de l'école et des familles.

Une fois les trois familles trouvées, notre YEO devra visiter chacune de ces trois familles et les agréer afin de valider leur capacité à accueillir un étudiant d'échange dans les meilleures conditions. Il en va de même dans tous les pays du monde.

Comme déjà précisé, les familles d'accueil considéreront leur étudiant d'échange comme leur propre enfant et la famille référente prendra donc en charge ses divers frais de scolarité ainsi que les frais de transports tel que les éventuels abonnements de bus, train, tram ou encore métro, soit le moyen de transport le plus adéquat pour lui permettre de rejoindre son école, puis sa maison.

En concertation avec le responsable du Rotary Club, la famille de l'étudiant outbound, soit la famille référente, est responsable du choix de l'école de l'étudiant inbound qu'elle accueille. La famille devra solliciter un accord écrit de la direction de l'école qui marquera ainsi officiellement son accord pour accepter et accueillir l'étudiant d'échange inbound tout au long de son séjour en Belgique. Dès l'arrivée de l'étudiant et toujours en concertation avec le responsable du Club, la famille et la direction de l'école établiront un programme scolaire complet et le mieux adapté à l'étudiant.

La scolarité est obligatoire jusqu'à la fin du séjour et l'étudiant inbound est invité à présenter au moins quatre examens à Noël et quatre en fin d'année scolaire, le français et l'histoire étant obligatoires. Les deux autres matières peuvent être choisies par l'étudiant.

La présence à l'école est obligatoire pendant toute la période scolaire. Les parents d'accueil doivent prendre les mesures nécessaires pour que cette obligation soit respectée. Toute absence injustifiée sera sanctionnée et pourra mener au renvoi de l'étudiant dans son pays en cas de récidive.



## CONSEILS AUX PARENTS

### POUR VOTRE ENFANT, FUTUR ÉTUDIANT OUTBOUND

Si votre enfant souhaite participer au programme d'échange, il est toujours préférable de veiller à ce que celui-ci dispose d'un nouveau passeport ou que son passeport actuel soit valide jusqu'à au moins 6 mois après la date prévue de son retour. Un scan du passeport devra être joint au formulaire de demande. La demande de passeport doit donc être faite en temps utile.

Afin de remplir online le formulaire de candidature, chaque candidat à l'échange doit disposer d'une adresse électronique de type "@gmail.com", ce qui nous permettra de communiquer aisément avec lui tant en Belgique qu'à l'étranger. Nous conseillons fortement aux parents d'avoir également une telle adresse, bien évidemment différente de celle de l'étudiant. Toutes les communications, convocations ou autres transmissions de documents se feront quasi exclusivement par mail.

Si votre enfant a la chance d'être sélectionné et de partir, il est conseillé aux parents de ne pas trop contacter leur enfant pendant son séjour à l'étranger sauf en cas d'urgence ou pour des fêtes d'exceptions telles que Noël, anniversaire, accident ou tout cas de force majeure.

Il est aussi demandé de ne pas lui rendre visite. Si vous souhaitez malgré tout qu'il en soit ainsi, nous vous demandons de ne pas vous y rendre avant nos vacances de Pâques. La majorité des districts d'accueil l'interdisent d'ailleurs. Après nos vacances de Pâques, les visites peuvent avoir lieu mais uniquement en dehors des jours de scolarité et avec l'accord des responsables rotariens locaux et des familles d'accueil.

Il est conseillé de pas se laisser attendrir par quelques difficultés telles que le mal du pays qui apparaît parfois au début du séjour. Trouvez les bons mots pour aider et encourager votre enfant à "mordre sur sa chique". Dès qu'il sera un peu plus intégré, ce sera très vite oublié.

Le programme se termine officiellement lors du retour définitif de l'étudiant. Comme il n'existe plus de billet d'avion dit annuel, les compagnies aériennes établissent souvent un billet valide jusque mars. C'est donc avant cette date, souvent entre janvier et fin février, que l'étudiant doit avertir son Rotary Club hôte de ses projets de retour et faire la modification de la date de vol retour auprès des compagnies aériennes pour le retour vers son pays. Cette modification de billet coûte généralement près de 200€. Ces 200€ seront généralement inclus dans les billets gérés par agence de voyage mais à ajouter si vous réservez vous-mêmes en direct via les compagnies.

Lors du retour en Belgique, les étudiants aiment se sentir accueillis et encadrés mais il ne vous en voudront pas si vous leur refusez certaines choses. Le retour est souvent difficile car votre enfant aura gagné en autonomie. Il aura grandi dans tous les sens du terme. Vous devrez, lui et vous, apprendre à revivre ensemble et probablement redéfinir un nombre important de règles qui permettront à votre jeune un retour en douceur.

En cas de problème avec votre enfant à l'étranger, vous pourrez toujours contacter votre conseiller ou votre YEO. Toutefois, il existe des procédures strictes que nous vous demanderons de respecter. Vous devez veiller à bien connaître le règlement que vous et votre enfant signerez et que vous vous engagerez à respecter en toutes circonstances. C'est par exemple le Club hôte de votre enfant qui aura à gérer tous les problèmes rencontrés par celui-ci. Il reviendra à notre Club de gérer les difficultés rencontrées par les étudiants inbounds en Belgique. En cas de difficultés importantes, le district hôte informe notre district qui en cascade informe le YEO de notre Club. Vous ne pourrez donc jamais interférer dans cette chaîne décisionnelle et ce durant toute l'année de l'échange. Cette procédure a été mise en place pour éviter les faux-problèmes ou tentatives de « manipulations » volontaires ou involontaires, souvent mal comprises à distance quand on est émotionnellement impliqué.

Il n'est jamais inutile de rappeler que le non-respect par l'étudiant d'échange d'une clause du règlement du Rotary International peut entraîner son renvoi immédiat.



Il est enfin important que le candidat à l'échange ainsi que sa famille soient conscients que chaque étudiant d'échange coûte plus ou moins 1.500€ au Rotary Club de Namur qui le parraine (repas, argent de poche, activités diverses).

Si ce programme est aussi accessible pour les familles, c'est avant tout parce que des Rotariens partout dans le monde ont un jour décidé d'investir financièrement et humainement dans la jeunesse. Il vous reviendra d'en prendre conscience, de ne pas l'oublier et de tout faire pour mériter cette confiance qui vous est donnée.



#### **POUR L'ÉTUDIANT INBOUND QUE VOUS ACCUEILLEREZ**

Lors de son arrivée, nous vous recommandons de veiller à ce qu'il possède bien un billet d'avion modifiable aller-retour valable un an, un certificat d'assurance et un fonds d'urgence.

Les premiers jours étant souvent les plus stressants et les plus difficiles, pour le jeune comme pour la famille, vous devrez témoigner beaucoup d'attention au jeune qui arrive. Vous devrez l'encadrer et l'aider à participer au week-end d'accueil, lui renseigner une banque et l'aider à ouvrir un compte, l'inscrire à l'administration communale dès son arrivée afin qu'il obtienne rapidement son Certificat d'Inscription au Registre des Etrangers (CIRE), ce qui lui permettra de circuler dans l'espace Schengen. C'est surtout et avant tout une obligation légale.

Vous devrez aussi demander à votre mutuelle familiale l'inscription de l'étudiant, ce qui est parfois possible vu qu'il sera repris sur la composition du ménage de la famille référente dès l'obtention de son CIRE.

N'oubliez pas non plus de demander à votre assurance RC Familiale de bien vouloir couvrir à la fois votre enfant parti pour un an à l'étranger et l'étudiant Inbound que vous hébergez. En général c'est gratuit mais la demande doit se faire explicitement.

L'étudiant Inbound qui arrive a souscrit une assurance "Soins de Santé | Hospitalisation | Assistance". Veuillez à noter le moyen de contacter cette assurance en cas de maladie ou d'accident.

Il est aussi vivement conseillé de prendre des copies de tous les documents officiels (CIRE, carte bancaire, assurance, visa et autres). Cette initiative facilitera des recherches et écourtera votre éventuelle intervention en cas de nécessité.

Le District 2160 du Rotary et le Rotex, l'association des anciens étudiants d'échange, organisent de nombreuses activités pour les étudiants inbounds. Elles sont toujours officiellement annoncées. En cas de doute, consultez votre YEO ou le site internet <http://www.yepbelgiumd2160.org/>.



## RÈGLES POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

Au sein du programme, les étudiants comme les parents entendront souvent parler de la règle des 5D. La voici expliquée. Elle s'applique indistinctement à tous les étudiants d'échange participant au programme.

1. **No Drugs.** La consommation de drogues est absolument interdite. De même, les nouveaux tatouages et piercings sont interdits sauf autorisation parentale préalable.
2. **No Drinking.** Certains districts rotariens témoignent de plus ou moins de souplesse sur ce point. En Belgique, on considère que certaines boissons alcoolisées font partie de notre patrimoine et méritent d'être découvertes par nos inbounds. Avec très grande modération. Certains pays ont toutefois une législation qui interdit de fumer ainsi que de consommer des boissons alcoolisées avant l'âge de 18, 19 ou de 21 ans. Respecter ces interdictions est une obligation. Le non respect de ces lois est sujet à un renvoi immédiat. Mais en dehors des prescrits légaux, certains districts interdisent purement et strictement, quel que soit l'âge de l'étudiant, la consommation d'alcool, aussi infime soit-elle. Chaque année, des étudiants sont renvoyés dans leur pays pour avoir enfreint cette règle. Autant en être informé.
3. **No Driving.** Il est strictement interdit de conduire un véhicule à moteur. Il existe cependant une tolérance pour les tondeuses à gazon au sein d'une propriété privée si celles-ci répondent aux normes élémentaires de sécurité.
4. **No Dating.** Les attaches sentimentales durables sont déconseillées voire interdites. Nous avons l'habitude de dire qu'il est rare qu'un jeune de 18 ans ne tombe pas amoureux durant son année d'échange. Mais si cette règle existe, c'est avant tout pour éviter que l'étudiant ne passe son année qu'avec une seule personne et passe ainsi à côté d'autres rencontres et opportunités. Une consigne sage : prudence et discrétion.
5. **No Data.** Les étudiants doivent se comporter avec respect, discrétion, politesse et courtoisie dans leurs relations, entre eux et avec les familles, les enseignants et toutes autres personnes avec lesquelles ils entrent en contact. L'usage intensif d'un smartphone peut rapidement contrevenir à ces comportements de base tellement évidents qu'ils ne devraient pas être rappelés. En résumé : l'utilisation intensive ou excessive d'un smartphone est déconseillée. Elle coupera les liens sociaux au sein de la famille, ce qui s'avère toujours très dommageable.



## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Tous les Rotary Clubs hôtes et la plupart des organismes que les étudiants rencontreront les feront parler en public. Il faut donc emporter de Belgique des présentations (powerpoint) de sa famille, de sa localité, de la Belgique, des photos ou encore connaître la Brabançonne.

Les voyages pendant le séjour à l'étranger sont strictement régulés. Pour tout voyage hors du District d'accueil, il faudra obtenir l'autorisation des parents d'accueil, du Club hôte et du responsable de District. Les voyages d'étudiants seuls ou uniquement accompagnés d'autres étudiants ne sont généralement pas autorisés. Il sera de toutes façons indispensable d'avoir pour chaque voyage une autorisation spécifique des parents naturels. Des voyages sont souvent organisés par le Rotary pendant le séjour. Dans de nombreux cas, un voyage final clôture le séjour. Il est facultatif, sauf exception connue à l'avance. Son coût n'est pas inclus dans les frais d'inscription et l'autorisation des parents est requise.

Les étudiants Inbounds présents en Belgique sont autorisés à voyager en journée en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, en dehors des périodes scolaires, s'ils ont l'accord de leur famille d'accueil qui doit à tout moment savoir où ils se trouvent et pouvoir les contacter sans problèmes. Des règles précises concernant ces déplacements seront communiquées lors des séances d'information.

## RAPPELS DES CONDITIONS POUR VOYAGER DURANT L'ANNÉE D'ÉCHANGE

Les étudiants d'échange inbounds sont autorisés à voyager à l'étranger aux conditions suivantes :

- Lors de voyages organisés par leur école avec l'autorisation de leurs parents, de la famille d'accueil et du club d'accueil.
- Lors de voyages organisés en dehors des périodes scolaires par la famille d'accueil avec l'autorisation de leurs parents naturels, du club d'accueil et du District.
- Lors de voyages organisés par leur club d'accueil avec l'autorisation de leurs parents naturels et du District.
- Lors de voyages organisés par leurs parents naturels en dehors des périodes scolaires avec l'autorisation de la famille d'accueil, du club d'accueil, du responsable de district.
- Aucun voyage ne sera autorisé pendant les jours de scolarité



## RÉUNIONS DIVERSES

Pour tous les futurs étudiants outbounds, la participation à un des deux week-ends d'information sera obligatoire. Ceux-ci sont souvent organisés peu après les vacances de Pâques. L'un se tient à Wégimont et l'autre à Habay-la-Vieille. Lors de la dernière journée, les parents devront rejoindre et reprendre leur jeune candidat, mais seulement après avoir participé à une séance d'information ainsi qu'au repas le midi.

Les derniers documents utiles seront remis aux étudiants outbounds lors d'un apéritif offert par le gouverneur du District 2160 à tous les étudiants ainsi qu'à leur famille. Cette rencontre se tiendra à la fin du mois de juin. La présence des étudiants y est obligatoire.

Une journée d'accueil et d'information, également obligatoire, sera organisée à la fin du mois d'août pour tous les nouveaux étudiants d'échange déjà arrivés dans notre district. Les trois familles d'accueil de chaque étudiant d'échange arrivé ou arrivant seulement en janvier devront participer à cette journée qui sera suivie d'un repas le midi. D'importantes informations pratiques vous seront communiquées lors de cette rencontre.

Pour tous les futurs étudiants inbounds qui arriveront seulement en janvier, et seulement pour ces derniers, une journée d'accueil et d'information obligatoire sera organisée à la fin du mois de janvier, soit après leur arrivée.

Le programme d'échange de jeunes est une aventure formidable et une expérience extrêmement enrichissante pour tous les jeunes qui y participent. Mais cela ne peut être le cas que grâce à la rigueur et au respect des procédures et consignes qui encadre ce programme depuis 50 ans. Nous comptons aussi sur vous.



## LE RÔLE DU CONSEILLER

### POUR L'ÉTUDIANT OUBOUND

Chaque étudiant d'échange outbound se voit parrainé par un Conseiller du Rotary Club de Namur. Ce rôle est souvent important en cas de difficulté. Le conseiller pourra rassurer, guider mais aussi informer régulièrement notre Club de l'échange de son protégé. Il est donc très important que chaque étudiant d'échange perçoive clairement l'importance d'adresser des bulletins mensuels à son Conseiller. Ce sera aussi une manière de remercier le Club pour l'immense privilège de pouvoir participer à ce programme.

### POUR L'ÉTUDIANT INBOUND

Si les étudiants qui partent sont parrainés par un conseiller de leur club d'origine, il en va de même dans leur Club hôte. Le Rotary Club de Namur choisit également un Conseiller ou parrain pour chaque étudiant inbound.

Le rôle de Conseiller d'un inbound est d'autant plus important que les jeunes seront amenés à rencontrer régulièrement celui-ci. Le Conseiller sera ainsi très proche des familles d'accueil comme du jeune qui est accueilli au sein de ces trois familles. Il sera normalement celui que les familles ou les jeunes contacteront en cas de difficultés.

C'est lui aussi qui accueillera son jeune à l'aéroport mais également lors de chaque réunion du Rotary Club. Bien qu'il s'agisse d'une fonction d'autorité, le conseiller aura comme rôle de comprendre, aider, accompagner et défendre son étudiant, alors que le YEO sera plutôt celui qui tranchera en cas de choix à faire. Disons que le conseiller sera plutôt l'avocat quand le YEO sera plutôt le juge. Selon qu'un Conseiller et un YEO soient plus ou moins disposés ou disponibles, le Conseiller pourra aussi se substituer au YEO dans l'accueil et la gestion au quotidien de son protégé (accueil à l'aéroport, vérification des documents d'assurance, passeport, visa ou encore collecte du fonds d'urgence).

Dans tous les cas, les Conseillers comme le YEO sont là pour faciliter la vie de nos étudiants au quotidien. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.



## LE RÔLE DU YEO

### POUR L'ÉTUDIANT OUBOUND

Le YEO est et sera la personne de référence durant tout le processus de l'échange, et même après. C'est le YEO, accompagné d'un autre membre la Commission Jeunesse, qui viendra visiter les familles dans leur cadre de vie et les informera des enjeux liés à l'échange. Il est celui qui in fine interviewerera le candidat à l'échange ainsi que ses familles.

Le YEO veillera à la bonne rédaction du dossier. Il supervisera, vérifiera, signera et fera signer le dossier de candidature par toutes les parties concernées.

C'est aussi lui, accompagné des Conseillers, qui accueillera les étudiants et leurs parents à au moins une réunion du Club avant le départ afin de faire connaissance et de remettre aux étudiants d'échange des fanions du club.

Le YEO s'assurera également que l'étudiant participe bien aux différentes séances de formation et d'information et veillera à ce qu'il en soit de même pour les parents qui devront participer à deux séances d'informations qui leur sont dédiées.

### POUR L'ÉTUDIANT INBOUND

Le YEO accueille et encadre, avec l'aide des conseillers, l'étudiant reçu en Belgique. Il l'accueille à l'aéroport, vérifie ses documents (assurance, passeport, visa, etc.), collecte le fonds d'urgence et veille à ce qu'il reçoive sa dotation mensuelle.

Au sein du Club, le YEO trouvera un conseiller qui assurera durant toute la durée de l'échange un rôle de parrain. Il veillera à ce que le jeune vienne mensuellement aux réunions du Club, le quatrième lundi du mois à 19h30 au Château de Namur et organisera ses déplacements avec le Club ainsi que toutes les participations aux activités du Club.

Au niveau du District, le YEO veille à ce que l'étudiant puisse participer à la journée d'accueil obligatoire pour tous les nouveaux étudiants Inbounds du district et à toutes autres activités imposées par le District.

La dernière tâche du YEO et non la moindre est de veiller au bien-être du jeune, d'être à son écoute, de s'intéresser à ses activités, à sa vie en famille ou encore à son école.





## COMMISSION JEUNESSE DU ROTARY CLUB DE NAMUR

La Commission Jeunesse est l'organe du Rotary Club en charge de la gestion du programme d'échange. C'est vers cette structure et plus précisément vers le YEO que vous devrez vous diriger en cas de question et de problèmes. Le YEO est en effet la personne qui centralise le travail de la Commission Jeunesse et qui dispatchera l'information auprès des conseillers.

### YEO (Youth Exchange Officer)

#### Président de la Commission Jeunesse

Olivier MOINETT

Route de la Hesbaye 307 - 5310 Eghezée

[oliviermoinnet@gmail.com](mailto:oliviermoinnet@gmail.com)

+32 496 55 89 33

#### Vice-Président de Commission Jeunesse

Axel BRONCHART - [axel.bronchart@sudmotor.be](mailto:axel.bronchart@sudmotor.be)

#### Conseillers des Inbounds

Axel BRONCHART - [axel.bronchart@sudmotor.be](mailto:axel.bronchart@sudmotor.be)

Michel JAMAR - [jamar5032@gmail.com](mailto:jamar5032@gmail.com)

Didier de THYSEBAERT - [didier@dethysebaert.be](mailto:didier@dethysebaert.be)

Jean-Michel CARLIER - [jean-michel.carlier@carlier.be](mailto:jean-michel.carlier@carlier.be)

#### Conseillers des Outbounds

Jacques de THYSEBAERT - [jacques.dethysebaert@gmail.com](mailto:jacques.dethysebaert@gmail.com)

Philippe BEYNE - [beyne.philippe@yahoo.be](mailto:beyne.philippe@yahoo.be)

Jean-Christophe WEICKER - [jean-christophe@weicker.be](mailto:jean-christophe@weicker.be)

François BERSEZ - [fb@4dimension.be](mailto:fb@4dimension.be)



# VADE-MECUM DE LA FAMILLE D'ACCUEIL

Vous avez accepté d'être famille d'accueil dans le programme d'échange de jeunes du Rotary. C'est une démarche remarquable pour laquelle nous vous félicitons et vous remercions. C'est aussi un engagement important qui va certainement vous procurer de grandes joies, un considérable enrichissement personnel mais qui va aussi vous amener à prendre de grandes responsabilités et parfois vous confronter à des difficultés.

Le but de ce petit vade-mecum, rédigé sous la forme d'un dictionnaire est de vous guider dans la démarche de famille d'accueil et de répondre à vos questions les plus fréquentes. Il est essentiel de rappeler que votre engagement se fait en partenariat avec le Rotary qui est l'organisateur de ces échanges de jeunes. Vous serez donc toujours épaulés dans les difficultés que vous pourriez rencontrer ou pour répondre à vos questions, par les structures mises en place par le Rotary, depuis le responsable jeunesse du club qui accueille l'étudiant que vous recevez jusqu'aux responsables du district qui encadrent le programme d'échange.

Il est tout aussi essentiel de rappeler que l'esprit qui préside à notre programme d'échange est celui d'un accueil en famille ; le jeune garçon ou la jeune fille que vous recevez durant de longs mois n'est ni un client, ni un invité, c'est un **nouveau membre de votre famille**. Il doit se comporter comme tel et vous devez le considérer de la sorte. Agissez vis-à-vis de lui ou d'elle comme vous le feriez vis-à-vis de votre propre enfant et demandez-lui d'avoir vis-à-vis de vous le comportement que vous attendez de votre enfant.

Tout n'ira sans doute pas toujours tout seul, il faudra de la patience et de la compréhension de part et d'autre mais rappelez-vous toujours qu'ici comme dans toute activité humaine, plus on s'implique et plus on réussit, plus on donne et plus on reçoit.

Sauf si vous êtes très courageux, n'essayez pas de tout lire d'un coup mais consultez la rubrique qui vous concerne lorsque le besoin s'en fait sentir.

**ABSENTEISME SCOLAIRE :** (*voir école*)

**ACCIDENT :** (*voir maladie*) Cela peut malheureusement arriver mais il faut bien entendu tout faire pour l'éviter. Ne vous affolez pas, prenez les mesures nécessaires, faites-vous aider prioritairement par d'éventuels services de secours puis prenez contact avec le responsable jeunesse du club d'accueil (*voir YEO*)

**ACTIVITES :** Encouragez votre étudiant d'échange à avoir des activités de son choix, qu'il s'agisse de sport (*voir ce mot*), de mouvement de jeunesse (*voir ce mot*) ou d'activités culturelles. Dans son pays il pratique déjà peut-être un sport ou une autre activité et il aimerait poursuivre cela chez nous. Dans toute la mesure du possible aidez-le à trouver un club ou une association où il pourra poursuivre son hobby. Vous pouvez aussi lui proposer de découvrir vos propres hobbies ou pratiques sportives, surtout si toute la famille s'y intéresse.

Ne manquez jamais de faire participer votre étudiant d'échange aux activités familiales (*voir Famille*). Vous devez aussi permettre à votre étudiant de participer aux activités organisées par le club Rotary (*voir ce mot*), par le district (*voir ce mot*), par le Rotex (*voir ce mot*) ou le Rotaract (*voir ce mot*)

**ALCOOL :** Les règles fondamentales du rotary auxquelles doit adhérer l'étudiant d'échange lui interdisent la consommation d'alcool. Ne lui en proposez donc pas. N'acceptez pas qu'il en consomme. Si votre étudiant d'échange boit de l'alcool et a fortiori s'il se trouve en état d'ivresse, il s'agit d'une faute grave de sa part qui doit être signalée au responsable jeunesse du club Rotary d'accueil. Cela étant, compte tenu des habitudes sociales dans notre région, une tolérance peut exister dans l'appréciation de cet interdit en ce qui concerne une consommation occasionnelle et modérée de bière (*voir ce mot*) ou de vin (*voir ce mot*).

**ALIMENTATION :** La découverte d'un pays et d'une culture, particulièrement la nôtre, passe par la table (*voir aussi repas*). Vous aurez donc plaisir à faire connaître à votre étudiant d'échange les spécialités de notre région et vos talents culinaires. Attendez-vous toutefois à des surprises; ce qui nous paraît délicieux peut être extrêmement étonnant au palais d'une personne qui vient de l'étranger (et réciproquement). N'essayez pas de recréer l'environnement alimentaire d'origine de votre étudiant d'échange, c'est la plupart du temps peine perdue, initiez le plutôt à nos produits, sans toutefois lui imposer de consommer des choses qui vraiment le révoltent.

Donnez à votre étudiant d'échange la possibilité, s'il le souhaite ou en est d'accord, de cuisiner pour vous faire découvrir ce que l'on mange chez lui. Vous serez souvent enchantés ou dans certains cas surpris, mais de toutes façons vous aurez fait une expérience intéressante (pour ne pas choquer votre étudiant ne manifestez pas trop vivement une éventuelle réaction de rejet – « beuurk » est à proscrire ).

**AMIS :** Il est excellent que votre étudiant d'échange se fasse des amis dans votre ville ou votre quartier, en fréquentant un club ou à l'école. Comme il ne connaît pas bien au début notre environnement social, guidez le dans le choix de ses amis, exactement comme vous le feriez pour votre propre enfant. Si les amis qu'il a choisis ne vous plaisent pas, dites-le lui avec franchise, en donnant précisément vos raisons. De même précisez bien les règles que l'on applique dans votre famille quant au fait de recevoir des amis à la maison. Précisez par exemple s'il doit vous prévenir et demander votre accord avant d'inviter, si les amis peuvent manger, peuvent loger (combien de jours !), etc.

**ANNIVERSAIRE :** L'étudiant d'échange étant votre « nouvel enfant », fêtez avec lui son anniversaire comme vous le feriez avec votre propre enfant, compte tenu de vos traditions familiales personnelles. N'oubliez pas de noter sa date de naissance...

**ARGENT DE POCHE :** Le club rotary d'accueil doit verser à votre étudiant d'échange son argent de poche du mois soit un montant de 65 €. Vous n'avez donc pas l'obligation de donner de l'argent de poche à votre étudiant, vous pouvez compléter si vous l'estimez opportun. Cet argent de poche est la propriété de l'étudiant d'échange et la famille d'accueil ne peut en aucun cas lui demander de le rétrocéder même en partie.

**ARRIVEE :** accueillez votre étudiant d'échange à l'aéroport. Il débarque dans un pays qui lui est le plus souvent inconnu, après de très longues heures de vol. Votre présence, la chaleur de votre accueil sont indispensables pour lui. Vous aurez évidemment reçu de sa part les informations sur son numéro de vol et son heure d'arrivée (*voir contacts*). Vous l'identifieriez au moyen de sa photo, si vous en avez reçu une mais il est souvent utile d'avoir un petit panneau portant le prénom (et le nom) de votre étudiant. Souvent un responsable du club Rotary d'accueil sera présent. Ayez la précaution d'emporter le numéro de téléphone de ce responsable (*voir YEO*) et également le n° de téléphone portable, s'il en a un, de votre étudiant (un étudiant perdu dans les dédales de l'aéroport, cela s'est vu). Ne lui proposez pas des activités le jour de son arrivée, car il est certainement fatigué, voire très fatigué par son long voyage. Laissez lui découvrir son nouvel environnement, votre maison, sa chambre, etc.

**ASSURANCES :** Tous les étudiants d'échange sont couverts par une police d'assurance «Maladie-Accidents» (voir ci-dessous) et «Responsabilité Civile». Néanmoins, il est extrêmement important que vous vous informiez auprès de votre compagnie d'assurance dite «familiale». En effet votre assurance couvre la responsabilité non seulement de vous-même, de votre conjoint et de vos enfants mais également domiciliés chez vous, ce qui sera le cas de l'étudiant d'échange. Mais la finesse réside dans le fait que l'étudiant ira dans trois familles mais restera domicilié dans la famille référente, soit la première famille.

**ASSURANCE MALADIE :** (*voir mutuelle*) Votre étudiant d'échange a du souscrire une assurance couvrant ses frais de soins de santé. Lors de son arrivée vérifiez en lui demandant sa carte d'assurance ; notez et conservez soigneusement les indications qui figurent sur cette carte, notamment les n° de police et n° de téléphone à appeler en cas de problème. Demandez aussi à voir les formulaires de déclaration de maladie ou d'accident qui devront être introduits auprès de l'assureur pour obtenir le remboursement des débours.

**BANQUE :** Il est indispensable que l'étudiant d'échange ait un compte ouvert dans une banque belge car son argent de poche sera versé par son rotary d'accueil sur son compte en banque. Dans les jours qui suivent l'arrivée de l'étudiant en Belgique accompagnez-le dans la banque de son choix, qui sera le plus souvent la vôtre car l'étudiant étranger ne connaît pas nos banques et demandera conseil, ou encore celle où le rotary d'accueil à lui-même son compte. Votre présence pour ouvrir le compte sera indispensable si l'étudiant est mineur d'âge, la banque exigeant la cosignature d'un parent. Assurez-vous que le compte ouvert par l'étudiant, qui recevra une carte de banque, n'autorise aucun découvert. Important : n'oubliez pas de demander au banquier dès l'ouverture du compte, les documents nécessaires pour clôturer celui-ci. Souvent en effet lorsque l'étudiant d'échange rentre chez lui il oublie de clôturer son compte qui peut tourner à vide pendant des années, générant des frais et entraînant comme conséquence l'envoi de courrier bancaire à votre domicile. Si l'étudiant d'échange a oublié de clôturer son compte vous serez en mesure de le faire à sa place.

**BIERE :** La bière fait partie de notre patrimoine national au même titre que les frites et le chocolat. En principe l'étudiant d'échange ne peut pas consommer de boissons alcoolisées, donc la bière lui est interdite. Comment faire respecter cette règle alors qu'autour de lui, il verra les jeunes Belges boire de la bière, quelques fois même un peu trop... Il faut poser clairement les limites en interdisant une consommation excessive et à plus forte raison un état d'imprégnation alcoolique. Il ne faut pas encourager la consommation de bière, mais à la rigueur il peut être admis d'offrir de façon très occasionnelle une bière spéciale à l'étudiant afin de lui faire découvrir nos produits du terroir.

**BILLET D'AVION :** L'étudiant d'échange voyage avec un billet « open », ou « modifiable » c'est à dire qu'aucune date n'est mentionnée d'avance pour son retour. Lors de son arrivée l'étudiant doit remettre son billet d'avion soit à sa famille d'accueil soit à son YEO qui conserveront soigneusement ce billet jusqu'au départ de l'étudiant d'échange. N'omettez pas de lui demander de vous confier son billet d'avion. En vue de son retour l'étudiant d'échange doit réserver une place sur un vol à destination de son pays. Inquiétez-vous de cette démarche dès le début de janvier (si votre étudiant vient de l'hémisphère sud, vers le mois de juillet) car à certaines périodes (notamment en juin-juillet) les places d'avions se font rares. De préférence accompagnez votre étudiant d'échange dans sa démarche de réservation en accord avec la dernière famille d'accueil en ce qui concerne le choix de la date du voyage de retour (afin d'éviter un séjour qui se prolongerait au delà du temps normalement imparti...).

**CARTE D'IDENTITE :** L'étudiant hors Union Européenne doit arriver chez nous muni d'un passeport (*voir ce mot*) avec un visa TYPE D (mentionne la date à laquelle au plus tard, le titre de séjour doit être octroyé). S'il veut voyager hors de l'Espace SCHENGEN ou s'il prend l'avion, il doit l'emporter avec lui. Toutefois, après s'être inscrit à la commune (*voir ce mot*), il lui sera délivré un « **Titre de Séjour Belge** », équivalent de la carte d'identité, qui lui permettra de voyager dans l'espace SCHENGEN (la plupart des pays de l'Union Européenne, attention pas tous !). Il devra comme chacun de nous porter sur lui cette carte d'identité.

**CHANGEMENT DE FAMILLE :** Trois voire quatre familles, dont la vôtre, vont accueillir l'étudiant durant son séjour. L'idéal est que l'étudiant ait fait connaissance dès le début avec ses familles d'accueil. Une formule qui a fait ses preuves est l'organisation d'activités rassemblant les familles d'accueil avec l'étudiant (visites, balades, repas, etc...), ce qui familiarise l'étudiant avec chacun et crée de liens amicaux entre les familles. Le changement de famille après 3 ou 4 mois est un moment parfois difficile pour l'étudiant et pour la famille qui se sont attachés l'un à l'autre. Il doit être préparé et prévu suffisamment tôt. Une formule heureuse consiste à programmer ce changement durant les vacances de Noël et de Pâques. La fête de Noël revêt chez beaucoup de ces jeunes une très grande importance et il est souhaitable qu'elle se passe encore dans la première famille ou l'étudiant est alors en principe bien intégré.

**IMPORTANT :** lorsque le changement de famille a lieu, il ne faut pas oublier d'informer l'école et le responsable du club rotary d'accueil ainsi que le « Contact Officer » concerné du district. Faut-il signaler le changement d'adresse à la commune ? En principe oui, mais cela génère des grandes difficultés pratiques dans de nombreux cas (visites du policier de quartier, nouveaux papiers) qui peuvent durer des semaines. Il est préférable que l'étudiant reste domicilié administrativement dans sa première famille d'accueil qui aura seulement la charge de lui transmettre son courrier puisque officiellement il est toujours domicilié dans cette famille. Il est par contre important de signaler le changement à la compagnie d'assurance familiale (*voir ce mot*) puisque la garantie est acquise sous la condition de la domiciliation légale.

**CONDUITE (d'un véhicule) :** Il est strictement interdit de laisser l'étudiant d'échange conduire quelque véhicule à moteur que ce soit (y compris avion et bateau) même s'il a son permis et conduit dans son pays d'origine. Cette interdiction s'étend également aux cyclomoteurs (à fortiori aux motos). Le fait pour l'étudiant d'échange de conduire un véhicule est une faute grave qui doit être signalée. En raison de cette interdiction de grandes difficultés peuvent surgir avec la compagnie d'assurance du véhicule en cas d'accident si l'étudiant d'échange conduisait.

**COMMUNE (inscription à la) :** Dans les 8 jours de son arrivée l'étudiant d'échange doit se présenter de préférence en compagnie d'un de ses parents d'accueil de la première famille au service des étrangers de l'administration communale de la ville où il réside à ce moment. Il doit être porteur de son passeport muni du visa Type D et de photos d'identité. Il doit s'inscrire comme résident étranger pour une durée d'un an. Il arrive que certaines communes, mal informées, fassent des difficultés : ne vous découragez pas et prenez contact avec les YEO (*voir ce mot*) du club rotary d'accueil qui vous aidera dans les démarches administratives. Dans les jours ou les semaines suivant l'inscription, un policier de quartier passera à votre domicile pour y contrôler la résidence de l'étudiant et ensuite, sur le rapport fait par ce policier, la commune lui délivrera un « **Titre de Séjour Belge** », équivalent de la carte d'identité. Lorsque l'étudiant rentre dans son pays, à la fin de son séjour, il faut en informer la commune car à défaut il reste administrativement domicilié dans sa famille d'accueil (qui recevra par exemple l'année suivante sa feuille d'impôt à remplir !)

**COMPORTEMENT :** Si votre étudiant d'échange se comporte mal, s'il adopte une attitude fautive ou commet des actes répréhensibles, agissez tout d'abord comme vous le feriez pour votre propre enfant en lui faisant les remontrances adéquates. Si le comportement est d'une certaine gravité ou s'il persiste, informez-en le YEO. Passez toujours par le canal de celui-ci et ne vous adressez pas en direct aux responsables du district sauf en cas d'extrême urgence ou de faute gravissime. Des sanctions peuvent être prises mais uniquement par décision des responsables du district.

**CONSEILLER** : chaque étudiant inbound a un conseiller nommé par le Rotary Club hôte ; ces personnes sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants et des YEO (voir ce mot).

**CONTACTS PRÉALABLES** : Si vous lisez ceci avant l'arrivée de l'étudiant d'échange chez vous, n'hésitez pas à entrer en contact avec lui par le moyen le plus approprié (courriel, courrier, téléphone). En principe l'étudiant qui aura reçu vos coordonnées devrait lui aussi vous adresser une première prise de contact. Lors de ces premiers échanges il est sans doute plus commode pour votre étudiant que vous vous adressiez à lui dans sa langue si vous la connaissez ou en anglais qui est la langue véhiculaire mondiale. L'étudiant d'échange est curieux (peut-être un peu inquiet) de connaître l'environnement dans lequel il va vivre durant une année : donnez-lui un maximum d'informations sur ses conditions de vie futures (votre famille, votre maison, le quartier, l'école, etc.), si vous le pouvez, envoyez-lui quelques photos. **IMPORTANT** : demandez à votre futur étudiant d'échange les jours et heures de son arrivée à l'aéroport ainsi que son n° de vol et le plan de vol, sans oublier son n° de portable s'il en a un et conservez soigneusement ces données (voir *Arrivée*).

**COUNTRY COORDINATOR** : Le Country Coordinator est un membre de l'équipe au niveau district qui organise les échanges pour une partie du monde (exemple : l'ensemble des échanges avec les États-Unis et le Canada est organisé par un Country Coordinator). Au cours de la procédure, il fait la connaissance des étudiants tant outbounds que inbounds et en cours d'échange. Il est l'interlocuteur privilégié des outbound qu'il a envoyé dans les pays de sa zone. Bien souvent aussi les étudiants inbound le contactent pour divers motifs. Le Country Coordinator Officer informe alors le Chairman ou/et le YEO concerné.

#### **CYCLOMOTEUR : (voir conduite d'un véhicule)**

**DISTRICT** : Le Rotary est une organisation internationale qui se répartit à travers le monde en districts. Le nôtre porte le n° 2160 et tous les clubs Rotary qui sont dans sa zone géographique appartiennent à ce district, dont celui qui accueille votre étudiant d'échange. Au niveau du district toute une équipe est en charge du programme d'échange étudiants. Vous trouverez les noms et n° de téléphone ainsi que les adresses e-mail des divers responsables du district sur le site [www.rye2160.org](http://www.rye2160.org). Chacun de ces responsables exerce une tâche spécifique et, outre le président/chairman du programme d'échange, votre interlocuteur est le « YEO » ou le « CONSEILLER » concerné. Les responsables du district exercent un contrôle sur le bon déroulement du programme pour chacun des étudiants accueillis. Ils ont notamment la haute main sur la discipline et sont seuls habilités à prendre des décisions en matière de sanctions dans les cas graves. En cas de difficultés, il convient d'entrer d'abord en contact avec le YEO (*voir ce mot*) avant de s'adresser aux responsables du district sauf situation d'extrême urgence.

**DROGUE** : La consommation et à plus forte raison le transport ou la vente de quelque drogue que ce soit constitue pour l'étudiant d'échange une faute gravissime susceptible d'entraîner son renvoi au pays d'origine. Soyez attentif au comportement et aux fréquentations de l'étudiant d'échange et en cas de doute, ou pire en cas de découverte d'une consommation, informez immédiatement le YEO. Attention, certains étudiants d'échanges prennent des médicaments qui peuvent induire un comportement qui vous interpelle. Si tel est le cas, informez-vous de l'existence d'un traitement prescrit par un médecin. S'il s'agit d'une automédication que l'étudiant d'échange s'administre, parlez-en au YEO en précisant la nature des médicaments absorbés afin que l'on puisse vérifier s'il s'agit bien d'un traitement médical approprié et non d'une consommation non autorisée.

**ECOLE** : L'étudiant d'échange doit suivre une scolarité complète en horaire de jour. Il s'agit d'une règle essentielle à laquelle il a souscrit. Il doit fréquenter l'école chaque jour et l'absentéisme scolaire, le fait de « brosser » les cours, lui est interdit et constitue une faute. Si vous recevez des cartes d'absence interpellez votre étudiant et s'il y a récurrence prévenez le YEO. Dès son arrivée l'étudiant doit être inscrit à l'initiative de sa première famille d'accueil (idéalement après concertation avec les familles suivantes) dans un établissement scolaire de plein exercice choisi par la famille. Accompagnez le lors de son inscription et recommandez le au directeur de l'école et/ou au titulaire de classe. Le choix d'une filière et le cas échéant de l'année qu'il fréquentera doit se négocier avec la direction de l'école en tenant compte des desideratas de l'étudiant et de son niveau (par exemple, il vaut parfois mieux qu'il soit inscrit dans une 5ème, voire une 4ème, plutôt qu'en terminale si son niveau de connaissance du français est très faible). Les frais scolaires (livres, abonnement de bus, photocopies, activités culturelles ou sportives) sont supportés par la famille référente.

**FAMILLE** : L'étudiant d'échange que vous accueillez est un membre à part entière de votre famille. Il doit participer à toutes les activités familiales et rencontrer, si cela se présente, votre famille étendue (grands-parents, oncles et tantes, cousins, etc.) Il est de toutes les fêtes et sorties. En principe si vous partez en vacances, il vous accompagne comme l'aurait fait votre enfant. En cas de difficultés à ce sujet ne manquez pas de prendre contact avec le YEO. L'étudiant d'échange doit s'adapter aux us et coutumes de votre famille. Si vous organisez une répartition de charge entre vos enfants (faire la vaisselle, sortir les poubelles, faire les courses, promener le chien, etc.), votre étudiant doit prendre son tour de rôle dans cette organisation. Surtout expliquez lui bien, dès ses premiers jours chez vous, les règles de vie familiale en l'invitant à s'y conformer. Si son comportement vous pose problème, n'attendez pas et ayez

avec lui une explication claire et franche. On n'imagine pas à quel point les habitudes de vie peuvent être différentes d'un pays et plus encore d'un continent à l'autre. Expliquez bien par exemple que le contenu du frigo n'est pas intégralement à sa disposition, ou encore que l'on ne ramène pas sans prévenir quatre ou cinq copains que vous découvrirez squattant pour une durée indéterminée votre salon ou votre salle de bain (ce qui est d'usage courant dans son pays d'origine). La famille d'accueil est pratiquement toujours pour l'étudiant d'échange, surtout la première famille d'accueil, une valeur affective essentielle alors qu'il vit loin des siens. Le lien affectif qui se crée entre l'étudiant et ses parents d'accueil peut être très fort. N'hésitez pas à manifester de l'intérêt, de l'empathie pour votre étudiant d'échange, vous découvrirez certainement combien cette relation, même si le séjour ne dure que quelques mois, peut être enrichissante.

**FLIRT :** Il arrivera peut-être que votre étudiant (étudiante) d'échange se lie amoureusement à une fille (un garçon) rencontrée en Belgique. Agissez vis-à-vis de cette relation comme vous le feriez, ou le faites, à l'égard de votre propre enfant, sans toutefois perdre de vue que le séjour de l'étudiant sous nos latitudes se terminera un jour et qu'il faudra mettre un terme (ou au moins une suspension) à sa belle histoire d'amour. Si celle-ci est trop intense de douloureux déchirements sont à craindre. Il faut en conséquence modérer la relation. L'une des règles imposée par le programme du rotary à l'étudiant d'échange lui fait d'ailleurs défense d'établir une relation amoureuse trop conséquente. De toute façon, quelle que soit votre approche personnelle de la relation, et il est rappelé que c'est à l'étudiant de s'adapter à vos règles de vie familiales, insistez, avec la prudence de vocabulaire qui s'impose, pour qu'il (ou elle) prenne toutes précautions s'il lui arrivait d'avoir des relations sexuelles.

**FONDS DE GARANTIE :** Lors de son arrivée ou peu après, l'étudiant d'échange doit déposer entre les mains du YEO un montant de 400 € à titre de fonds de garantie, montant qui sera conservé par le club Rotary d'accueil jusqu'au retour de l'étudiant dans son pays. Ce fonds sert à couvrir des dépenses imprévues auxquelles l'étudiant devrait faire face (frais médicaux, franchise pour l'assurance, dommages causés à des tiers). Il faut rappeler à l'étudiant d'échange, s'il est d'un naturel distrait, de réclamer la restitution de ce fonds quelques jours avant son départ (tenir compte notamment de délais demandés par certaines banques lorsqu'il s'agit d'un dépôt sur compte bloqué).

#### **FOURNITURES SCOLAIRES : (voir école)**

**FUMER :** Dans de nombreux pays il est interdit aux jeunes de fumer. Si votre étudiant d'échange est (ou devient fumeur), il doit s'accommoder des contingences familiales et notamment ne pas fumer à la maison si telle est la règle chez vous. Si vous êtes fumeur et lui (ou elle) ne l'est pas, vous êtes prié de ne pas l'inciter à fumer. De toute façon, il vaut mieux, pour sa santé, que l'étudiant d'échange ne fume pas, même si chez nous cela ne lui est pas formellement interdit.

**INBOUND :** Cette appellation en anglais désigne les étudiants d'échange qui viennent chez nous par opposition aux « outbound » que sont nos jeunes belge qui font un séjour d'échange à l'étranger sous le sponsoring du rotary. Votre étudiant d'échange est donc un « inbound ».

**INTERNET :** A part s'il débarque de la planète Mars, votre étudiant d'échange a une adresse e-mail et l'habitude de se connecter sur les plateformes de réseaux sociaux. Si vous avez une liaison internet à la maison, mettez bien les choses au point avec votre étudiant dès son arrivée en ce qui concerne l'utilisation de votre internet (durée et fréquence des connexions, plages horaires) car il se peut que votre étudiant ne perçoive pas pleinement vos habitudes d'utilisation et les éventuelles difficultés y afférentes. Considérez que la connexion internet est pour lui quelque chose d'important, le lien conservé avec ses amis et son pays d'origine mais aussi le contact avec les autres étudiants d'échange rencontrés en Belgique, sans oublier... le Rotary lui-même qui lui envoie des invitations par ce canal : si vous estimez devoir réglementer l'accès, attirez son attention sur le fait que vous ne souhaitez pas qu'il télécharge des programmes sur votre ordinateur familial ou des films et séries très volumineuses.

**INVITATIONS :** Votre étudiant d'échange va certainement recevoir de multiples invitations pour des soirées, week-ends, activités diverses. Certaines de celles-ci émaneront d'ailleurs du Rotary soit du district, soit du Rotary Club d'accueil (*voir ce mot*), ou encore du Rotex (*Voir ce mot*) ou encore du Rotaract (*voir ce mot*). Ces invitations permettent à votre étudiant de rencontrer de nombreuses personnes et de se créer ainsi un réseau d'amis et de relations en Belgique ce qui est une très bonne chose. Toutefois quelques règles élémentaires doivent s'appliquer en la matière. 1° En principe les activités auxquelles l'étudiant d'échange est invité ne doivent jamais empiéter sur sa fréquentation scolaire régulière. Si tel devait être le cas, avant d'autoriser l'activité, informez vous auprès du YEO (*voir ce mot*). En tous cas l'école doit être prévenue et l'absence justifiée.

2° Informez vous toujours des circonstances de l'invitation : qui est l'organisateur (nom, adresse, téléphone) ? où a lieu l'activité ? A quelle heure débute-t-elle et prend elle fin ? Y a-t-il un encadrement d'adultes ? Par quel moyen de transport l'étudiant s'y rend et en revient ? Dans le cas d'un week-end quelles sont les conditions d'hébergement ?

3° Déterminez toujours avec votre étudiant l'heure à laquelle il doit être de retour chez vous.

**LANGUE :** L'étudiant d'échange doit rapidement maîtriser la langue de la région où il est hébergé. Il doit avoir une connaissance du langage usuel dans un délai de l'ordre de 3 mois. Il arrive que certains clubs d'accueil ou le district organisent des cours accélérés pour les étudiants d'échange : encouragez le vôtre à fréquenter ces cours. Même si vous adorez parler l'anglais ou si votre espagnol est digne d'un hidalgo ou encore si vous pratiquez une langue étrangère qui est celle de votre étudiant d'échange, renoncez au plaisir d'exercer votre maîtrise linguistique et parlez avec votre étudiant d'échange en français afin qu'il se familiarise le plus et le plus vite possible avec cette langue. Ayez autant que faire se peut, et autant qu'il l'apprécie, des conversations avec votre étudiant d'échange. N'utilisez sa langue maternelle qu'en cas de problème ou de grave incompréhension. Comprenez toutefois qu'au début de son séjour, il ressent une réelle fatigue à s'exprimer constamment dans une langue qui n'est pas la sienne et tenez en compte.

**MALADIE :** En cas de maladie ou d'accident sans gravité, vous constaterez peut-être que votre étudiant d'échange hésite à consulter un médecin. Cela peut provenir notamment de ce que dans son pays d'origine la médecine a un coût prohibitif, de sorte qu'on ne consulte que dans les cas graves. Expliquez lui que compte tenu de son assurance, le coût de l'intervention du médecin est abordable. Si l'état de santé de votre étudiant est inquiétant, n'hésitez pas et, selon la gravité, consultez votre médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Dans les deux cas agissez dès l'abord comme s'il s'agissait de votre propre enfant en faisant usage des documents délivrés par l'assureur de l'étudiant, permettant le remboursement par celle-ci des débours encourus. Votre Inbound détient une carte d'assurance et en principe des documents qui donnent les informations nécessaires et indiquent la marche à suivre. A cette fin conservez soigneusement les diverses pièces justifiant des soins reçus et des dépenses exposées. Si des montants doivent être avancés, ceux-ci sont en principe à charge de l'étudiant. S'il ne dispose pas des fonds nécessaires et si vous ne pouvez les lui avancer (vous n'y êtes pas obligés), demandez au YEO (*voir ce mot*) de débloquer un montant à prendre dans le fonds de garantie (*voir ce mot*) que l'étudiant a dû déposer entre ses mains lors de son arrivée. Si l'atteinte à l'état de santé est sérieuse : avertissez le YEO avant de prendre contact avec les parents de votre étudiant d'échange.

**MAL DU PAYS :** Il n'y a rien d'étonnant à ce que, après plusieurs mois passés loin de chez lui, dans un pays au climat et aux mœurs très différents, votre étudiant éprouve un (petit) coup de blues. Accordez-lui à ce moment une attention toute particulière, manifestez-lui votre affection et tâchez de lui proposer des activités qui lui changeront les idées. Les copains sur place peuvent être également d'un grand secours. Quant aux contacts avec la famille d'origine (téléphone, e-mail...) les avis et les expériences vont en sens divers. Remèdes souverains selon certains, aggravation catastrophique pour d'autres, il n'y a pas de remède miracle et chacun se fait sa religion au cas par cas. A vous de voir.

**MOUVEMENT DE JEUNESSE :** Merveilleuse école de vie pour les uns, affreux embrigadement pour les autres, les avis sont aussi partagés qu'il se peut. Chez les étudiants d'échange aussi. Quoi qu'il en soit c'est un moyen pour l'étudiant d'échange de faire des amis et connaissances rapidement. Si vous avez l'occasion dans votre environnement et si votre étudiant apprécie, donnez lui la possibilité de fréquenter un mouvement de jeunesse. Informez en le YEO.

**MUTUELLE :** un étudiant étranger n'est pas considéré comme faisant partie de la famille. Par contre, il est en droit de s'inscrire à une mutuelle dès qu'il dispose de son numéro national belge. Libre à vous donc, pour faciliter les choses, de tenter l'inscription de votre étudiant auprès de votre mutuelle; la chose réussit parfois !

**NOËL :** Fête familiale majeure dans de nombreux pays, Noël est pour la plupart des étudiants d'échange un moment particulier. Faites participer votre étudiant à la fête de Noël dans votre famille, autorisez lui un contact avec sa famille d'origine à cette occasion et, le cas échéant, donnez lui la possibilité de vous faire découvrir au travers d'une recette de cuisine, d'une décoration ou d'une animation comment Noël se fête chez lui.

**PARENTS :** Vous êtes, durant son passage chez vous, les parents, papa et maman (sans oublier les frères et sœurs) de votre étudiant d'échange. Déterminez avec lui comment il va vous appeler. Vous êtes durant cette période effectivement investi d'une autorité parentale vis-à-vis de votre étudiant, autorité qui va de pair avec une affection parentale. Bien sûr l'étudiant conserve un papa et une maman dans son pays d'origine (et des frères et sœurs) et il est normal et souhaitable qu'il garde un contact (courrier, mail, téléphone) avec eux. Déterminez en accord avec votre étudiant d'échange les modalités de ces contacts ; en ce qui concerne le téléphone par exemple, s'il désire appeler ses parents, mettez les choses au point quant à la fréquence, à la durée et au financement de ces appels : un bon accord bien clair dès le début vaut cent fois mieux que des discussions ou des reproches ultérieurs (à la réception de la facture de téléphone par exemple). Si les parents de votre étudiant viennent lui rendre visite pendant qu'il réside chez vous, mettez également bien les choses au point quant aux modalités de l'accueil que vous leur réserverez. A rappeler également que ces visites ne peuvent perturber l'activité scolaire de l'étudiant, cette règle devant toutefois en l'espèce être appliquée avec souplesse. De toute façon, veillez à ce que l'école et le YEO soient bien informés des circonstances de cette visite des parents de l'étudiant d'échange.

**PASSEPORT** : Dès l'instant où l'étudiant dispose de son « **Titre de Séjour Belge** », il doit remettre son passeport à son YEO ou à sa famille d'accueil qui doivent conserver ce document très précieusement et ne le rendre à l'étudiant d'échange que lorsqu'il en a besoin : pour son voyage de retour ou pour tout autre voyage ou encore lorsqu'il se déplace en dehors de l'espace SCHENGEN, veillant à récupérer le passeport après usage.

**PIERCING** : voir tatouages

**PETIT COPAIN/COPINE** : (voir flirt)

**RELIGION** : Les croyances et pratiques religieuses relèvent d'un domaine qui est extrêmement personnel à chacun. L'étudiant d'échange que vous accueillez doit disposer d'une totale liberté pour pratiquer sa religion. De même la présence de l'étudiant ne doit en aucun cas être une entrave à votre propre pratique religieuse. Vous pouvez inviter l'étudiant que vous accueillez à vous accompagner dans votre pratique, mais en aucun cas vous ne pouvez l'obliger ni faire quelque pression que ce soit en ce sens. Le prosélytisme qui serait pratiqué par ou envers un étudiant d'échange serait considéré par le rotary comme un comportement inadmissible. Il en irait de même de toute marque de mépris envers les croyances et pratiques de l'étudiant.

**REPAS** : Traditionnellement dans notre région nous pratiquons et apprécions les repas pris en famille et/ou entre amis et nous avons une certaine culture de l'art de la cuisine et de la table. Votre étudiant d'échange n'est peut être pas accoutumé à ces repas pris en famille. C'est à lui, rappelons le, de s'adapter à notre mode de vie. Invitez le donc, et au besoin insistez, à prendre part au repas familial et initiez le à nos spécialités culinaires ; presque toujours il vous en saura gré et ses découvertes de notre gastronomie régionale feront partie des souvenirs qu'il gardera longtemps.

**RESPONSABLE JEUNESSE** : voir YEO

**RESPONSABILITÉ** : Bien que vous soyez des parents d'accueil vous n'êtes pas civilement responsable du dommage que votre étudiant causerait à autrui par sa faute, la responsabilité civile des pères et mères se limitant à ceux qui ont un lien de parenté légal. Par contre si vous commettez vous même une faute, par exemple en autorisant voire en incitant votre étudiant à se livrer à une activité dangereuse, votre responsabilité personnelle peut se trouver engagée ; de même si par votre faute, qui peut consister dans une simple imprudence ou un défaut de prévoyance ou de précaution, vous causez un dommage à votre étudiant d'échange. Dans le cas où une responsabilité pourrait être recherchée, soit la vôtre, soit celle de votre étudiant d'échange, ne manquez pas d'informer aussi vite que possible votre assurance familiale (voir *ce mot*). Si cette responsabilité s'accompagne d'une intervention des forces de l'ordre ne manquez pas non plus d'en informer le YEO.

**RETOUR** : Les meilleures choses ont une fin et un jour viendra où l'étudiant d'échange devra retourner dans son pays d'origine. C'est un moment délicat, la séparation est souvent douloureuse. Bien entendu vous accompagnerez votre étudiant d'échange à l'aéroport et veillerez à son bon embarquement. Vous l'aurez au préalable aidé à faire ses bagages en étant attentif aux éventuels excédents de poids. S'il y en a, il peut être intéressant de renvoyer des objets sous forme de colis : renseignez-vous quant aux coûts comparatifs. Sa place d'avion aura été retenue suffisamment tôt (voir *Billet d'avion*) et vous lui aurez restitué, si c'est vous qui les conservez, son billet d'avion et son passeport. Demandez à votre étudiant de vous envoyer un petit message (e-mail, SMS, appel par téléphone) pour vous dire s'il est bien arrivé à destination. N'oubliez pas de signaler le retour au pays de l'étudiant aux organes institutions ou organismes intéressés (voir *Banque, Commune, Mutuelle, Assurance*).

**ROTARACT** : Le Rotaract est un club de jeune de 18 à 30 ans qui poursuit les mêmes objectifs que le Rotary, essentiellement le service à la collectivité, la prise de responsabilités et l'amitié. Un Rotaract est toujours créé à l'initiative et sous le parrainage d'un club Rotary. Le Rotaract organise diverses activités, notamment culturelles ou de loisir et invite à certaines d'entre elles les étudiants d'échange. Vous pouvez autoriser en toute confiance votre étudiant d'échange à participer à ces activités après avoir simplement vérifié qu'elles sont effectivement organisées par le Rotaract (dans ce cas l'invitation le mentionne avec les coordonnées du responsable organisateur).

**ROTARY CLUB D'ACCUEIL** : Pratiquement tous les clubs Rotary de notre région pratiquent l'accueil d'étudiant, activité qui fait partie des programmes d'action du Rotary répondant à sa raison d'être par la promotion de l'entente internationale et la création de l'amitié entre les hommes et les femmes du monde entier. Au sein de chaque club Rotary une commission est chargée des activités concernant les jeunes, la commission nouvelle génération. Cette commission présidée par un des membres du club comprend notamment le YEO (voir *ce mot*) et ses adjoints. Au cours de l'année d'échange la commission nouvelle génération organise parfois l'une ou l'autre activité. Par ailleurs la plupart des clubs Rotary invitent régulièrement les étudiants d'échange qu'ils accueillent à leurs réunions hebdomadaires. Il arrivera aussi que l'un ou l'autre membre du club Rotary d'accueil propose une invitation à l'étudiant d'échange que vous accueillez. Il va de soi que vous pouvez autoriser votre étudiant à répondre positivement à ces invitations, sa présence lors des réunions de club où il est invité étant plus que souhaitable.



Enfin il arrivera également que votre étudiant vous demande l'autorisation de se rendre à une activité organisée pour les étudiants d'échanges par un autre club Rotary que celui d'accueil, ce à quoi vous pouvez bien sûr l'autoriser après avoir vérifié l'origine de l'invitation (qui doit en principe identifier le responsable organisateur).

**ROTEX :** Le Rotex est une association qui regroupe des anciens d'étudiants d'échange Belges et Luxembourgeois, qui ont vécu l'échange une ou plusieurs années auparavant et qui, outre le plaisir de se retrouver entre anciens, mettent leur expérience au service des étudiants étrangers accueillis chez nous. Le Rotex organise au cours de l'année plusieurs activités auxquelles sont conviés les étudiants d'échange telles de courts voyages à l'étranger, des week-end, des soirées, des visites. Ces activités sont bien encadrées et sont une occasion pour les étudiants d'échange de se retrouver avec d'autres jeunes de chez nous. On recommande que les étudiants d'échange participent à ses activités.

**SALLE DE BAIN :** Ce lieu peut être source de frictions (au propre comme au figuré) tant de nombreux jeunes étudiantes d'échange aiment y passer de longs et multiples moments. Ici encore, il convient de bien préciser dès le début de son séjour à votre étudiant d'échange les règles d'utilisation, afin d'éviter les encombrements notamment matinaux. Soyez clair et ferme en stipulant que chacun dispose de la douche le matin durant, disons ¼ d'heure et en établissant le tour de rôle entre vous même, votre conjoint et chacun des enfants y compris l'étudiant. Signalez aussi qu'il existe une limite d'utilisation pour la deuxième douche (bain) de la journée au retour de l'école. Tâchez d'apprécier ce que dure le shampoing cheveux quotidien ou l'épilation des gambettes outre la friction généralisée de tout le corps. Courage !

**SORTIES : (voir aussi invitations)** La règle en la matière est encore : agissez comme s'il s'agissait de votre enfant. Sachez toujours où et avec qui votre étudiant d'échange se trouve et fixez clairement avec lui l'heure et les conditions de son retour à la maison.

**SPORT :** Il est courant que l'étudiant d'échange ait dans son pays une importante pratique sportive. Non seulement il ne faut pas entraver sa pratique du sport lorsqu'il réside chez vous mais encore faut-il au contraire l'encourager à pratiquer un ou des sports de son choix. L'activité sportive est profitable à sa santé et également à son intégration harmonieuse par la création de connaissances et d'amitiés. Les frais liés à la fréquentation d'un club sportif sont, comme les frais scolaires, à charge de la famille d'accueil ou du club d'accueil; par contre l'achat d'équipement et de matériel est à charge de l'étudiant d'échange. Veillez bien à ce que son activité sportive soit couverte par la souscription d'une assurance. Vérifiez que cette activité est ou non couverte par l'assurance de l'étudiant, ce qui implique qu'il vous fournisse copie de la police.

**TÂCHES (MÉNAGÈRES) :** Selon vos us et coutumes familiaux, si les enfants participent aux tâches ménagères, l'étudiant d'échange prend part au tour de rôle. Par exemple il lui appartient de ranger sa chambre (ne vous étonnez pas de sa notion du « rangement » mais expliquez lui gentiment la vôtre) voire, si c'est l'usage chez vous, d'en assurer l'entretien comme le font vos enfants. Vous constaterez peut-être que votre étudiant(e) d'échange lave lui-même son linge et (parfois) le repasse : c'est sans doute l'habitude dans son pays. Si vous faites habituellement vous-même lessive et repassage pour toute la famille, faites en profiter votre étudiant qui ne comprendrait pas qu'un traitement particulier lui soit réservé.

**TALENT SHOW :** Un club Rotary (PEPINSTER-THEUX) organise chaque année, au mois de mai, une formidable activité qui rassemble des dizaines d'étudiants d'échange accueillis en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg : le TALENT SHOW. Durant 3 à 4 jours ces étudiants, rassemblés dans la région de VERVIERS et hébergés dans des familles de cette région, répètent et préparent un spectacle où chacun fera la démonstration de son (ses) talent(s) sur scène devant un important parterre de parents et d'amis. Outre une très agréable et fraternelle soirée pour les parents dont vous êtes, cette organisation est formidablement appréciée des étudiants. Ceux-ci doivent se rendre à la gare de VERVIERS où ils sont pris en charge par les responsables du rotary organisateur et à la fin des 4 jours, ils repartent de cette gare pour rejoindre votre domicile (à moins que vous ne les véhiculiez).

**TATOUAGES (et/ou piercing) :** Il est interdit aux étudiants d'échange de faire réaliser durant leur séjour des tatouages ou piercings sur leur personne. Il faut insister auprès d'eux sur le caractère pouvant être très dangereux pour la santé de ces interventions si elles sont faites en dehors d'excellentes conditions d'hygiène et d'asepsie. Si votre étudiant passe outre à cette interdiction, prévenez le YEO du club d'accueil qui vous indiquera après décision des responsables du district, les mesures appropriées.

**TÉLÉPHONE :** Il faut, ici encore, bien établir avec votre étudiant d'échange les règles d'utilisation du téléphone (plages horaires et durée des communications). Il faut notamment informer l'étudiant que les appels à l'étranger ou vers le pays d'origine de l'étudiant doivent se faire via WhatsApp, Messenger ou des plateformes de ce genre.

**TÉLÉVISION** : C'est un instrument utile pour s'accoutumer au français, à condition de regarder des programmes dans cette langue. Essayez en conséquence que votre étudiant d'échange ne regarde pas tout le temps une télévision anglophone (ou hispanophone) mais tolérez-le à l'occasion, surtout au début, quand l'usage constant d'une langue qui n'est pas la sienne représente pour l'étudiant d'échange un effort fatigant à la longue.

**TRANSPORTS EN COMMUN** : L'abonnement scolaire est pris en charge par le club d'accueil ; pour les autres déplacements, l'étudiant d'échange doit acquérir à ses frais les titres de transport. Informez-le à propos des possibilités de transport à coût réduit, type Go-pass, ou orientez-le vers les services d'informations de la SNCB ou autres transports en commun.

**VACANCES** : Si vous partez en vacances alors que l'étudiant d'échange réside chez vous, vous pouvez bien sûr l'emmener avec vous ce qui lui fera sûrement plaisir. N'oubliez pas d'informer le YEO (*voir ce mot*) et de vous conformer au règlement des voyages (*voir voyages*). Si par contre vous ne pouvez emmener l'étudiant d'échange avec vous, il est absolument exclu de le laisser seul à la maison. Vous devez alors prendre contact avec le YEO suffisamment tôt de façon à lui permettre d'organiser l'hébergement de l'étudiant durant votre absence. Si un de vos amis ou un membre du Rotary invite l'étudiant d'échange en vacances, vous pouvez accepter après mise en application du règlement des voyages. En ce qui concerne les étudiants venant de l'hémisphère sud et qui sont chez nous en juillet et en août, il est vraiment souhaitable que des activités leur soient proposées durant ces deux mois où ils ne fréquenteront pas l'école : concertez-vous entre familles d'accueil, avec des amis, avec le YEO pour organiser un programme à cette fin.

**VÉLO** : Le vélo n'est pas un véhicule à moteur, donc votre étudiant d'échange peut circuler en vélo, mais impérativement muni d'un casque ad hoc. Il sera couvert en responsabilité par la police d'assurance qu'il a souscrite soit en Belgique soit dans son pays d'origine. Vérifiez quand même qu'il connaisse les règles de notre code de la route...

**VÊTEMENTS** : L'étudiant d'échange apporte avec lui ses vêtements et la famille d'accueil n'a pas l'obligation de lui payer de quoi compléter sa garde robe (mais il n'est pas interdit de lui offrir un vêtement en guise de cadeau) ; si des achats de vêtements lui sont nécessaires durant son séjour, il doit en assurer le financement. Par contre l'entretien des vêtements de l'étudiant d'échange est une charge que doit supporter sa famille d'accueil. Ne vous effrayez pas de l'aspect parfois chiffonné (ou pire) des vêtements que porte l'étudiant d'échange, il se peut que dans son pays d'origine tout soit « no iron » (sans repassage). Le cas échéant, informez votre étudiant d'échange des règles de l'étiquette vestimentaire propre à nos régions (pas de basket avec le costume cravate). Pensez aussi à signaler à votre étudiante d'échange que la tenue standard portée à Malibu Beach risque de provoquer un début d'émeute dans certaines de nos banlieues. Enfin rappelez-lui le port souhaité de son blazer rotary lors de cérémonies ou soirées de caractère plus officiel.

#### **VIE DE FAMILLE : voir famille**

**VIN** : Tout comme la bière, le vin est une boisson contenant de l'alcool dont la consommation est en principe interdite à l'étudiant d'échange. Compte tenu des us et coutumes familiales, il est bien évidemment difficile de refuser à l'étudiant d'échange le verre de vin que vous autorisez à vos enfants lors d'un repas de famille. La règle ici encore doit être appliquée avec bon sens et la dégustation modérée des bons vins peut s'intégrer dans la découverte que fait l'étudiant de notre culture. Ne dites pas à votre étudiant qu'il n'est de bon vin que de France, surtout s'il vient du Chili, d'Afrique du Sud, d'Australie ou de Californie...

**VISITES** : N'hésitez pas à emmener votre étudiant d'échange, s'il aime ça, visiter divers lieux remarquables de notre pays ou de notre région ou encore des pays limitrophes (en appliquant dans ce cas le règlement « voyage »). La découverte de son pays d'échange fait également partie des buts du programme et génère des souvenirs que votre étudiant appréciera de ramener avec lui au retour. Cela vous donnera d'ailleurs l'occasion de revoir ou de découvrir de jolis coins de chez nous (et c'est fou, on s'en rend compte à cette occasion ce qu'il nous reste souvent à découvrir dans un rayon de moins de 200, voire moins de 100Km de chez nous). Afin de ne pas lui faire admirer la Grand-Place de Bruxelles pour la 4ème fois, il est bon là encore de se coordonner entre familles d'accueil successives.

**VOYAGES** : A l'intérieur du territoire de la Belgique et du Grand Duché de Luxembourg l'étudiant d'échange voyage librement en dehors du temps scolaire et à condition d'avoir votre accord, ce qui implique qu'il vous dise où il va (ce qu'il ne pense pas toujours à faire de sorte qu'il vaut mieux le lui rappeler de temps en temps). Si le voyage dure plus d'une journée le YEO doit être prévenu et des informations données sur l'hébergement. Les voyages à l'extérieur de notre territoire sont soumis aux règles exposées dans le document « **Règles de Voyage** » qui fait partie de la brochure remise aux familles d'accueil et qui est consultable par tous sur notre site sous le titre « **Documents** ». Attention à l'obligation pour l'étudiant d'avoir avec lui son passeport sauf dans les pays de la zone SCHENGEN qui se contentent du « **Titre de Séjour Belge** ».

## **VOITURE : (voir conduite d'un véhicule)**

**YEO** : abréviation de YOUTH EXCHANGE OFFICER, c'est à dire responsable du programme d'échange d'étudiant au sein d'un club rotary d'accueil. Le YEO est le premier interlocuteur des parents d'accueil et de l'étudiant d'échange. Il établit le lien entre les familles d'accueil et le club rotary et entre ce club et les étudiants qu'il accueille. Le YEO doit avoir des contacts régulier avec les étudiants accueillis par son club, s'inquiéter de leur bien être et du bon déroulement de leur année d'échange. Il est secondé par les conseillers (1 conseiller par étudiant). En cas de difficultés, après avoir tenté de les résoudre vous-même, vous vous adresserez prioritairement au YEO dont vous avez soigneusement noté les coordonnées. Il vous aidera dans toute la mesure de ses moyens. De même, si l'étudiant rencontre des difficultés, il est bon qu'il se confie à vous, ses parents d'accueil, mais il doit trouver également une oreille attentive auprès de son YEO. Normalement le YEO vous tiendra informé des activités auquel votre étudiant est invité par le club rotary ou par le district. Tenez soigneusement informé le YEO des modifications qui interviendraient dans la situation de l'étudiant d'échange. En principe, il devrait être déjà au courant, mais deux précautions valent mieux qu'une.

**« ZUT, je n'ai pas trouvé la réponse à ma question »** (ou autre formule qui vous est familière pour exprimer votre dépit) : Ne vous découragez pas. Les auteurs de ce petit vade-mecum ont essayé de prévoir un maximum mais des choses ont nécessairement dû leur échapper. Si votre question demeure sans réponse, contactez le YEO ou les responsables du district qui vous aideront à solutionner votre problème.



